

# Remerciements particuliers

Nos premiers remerciements vont à Madame le Professeur Nicole Belloubet, ancienne Garde des sceaux, qui a aimablement accepté d'introduire ce colloque.

Merci à Dimitri Lörher d'avoir accepté de se prêter à l'exercice complexe d'une synthèse et conclusion générale de cette journée.

Merci à nos présidentes et présidents de table, de jeunes docteurs de notre université, qui la font rayonner par leur carrière académique comme dans leur pratique quotidienne du droit.

Merci aux trois laboratoires accueillant des chercheurs en droit public, à leurs directeurs, leur accompagnement financier.

Un merci particulier à Claude Fournier, Isabelle Montin et Alice Moulène-Dauba pour leur soutien dans l'organisation de cet événement.

Un ultime mais non moins sincère merci à l'ensemble des contributeurs et contributrices, pour l'énorme travail académique que vous avez accompli !

## À noter

L'accès à l'événement est libre et gratuit pour l'ensemble des participants.

Le **pass sanitaire** est requis, conformément au plan de continuité de l'UPPA.

À l'issue de chaque table ronde, la parole sera donnée aux participants.

**NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE PRÉSENCE**

UNIVERSITÉ DE PAU ET  
DES PAYS DE L'ADOUR

VI<sup>ème</sup> journée de la  
jeune recherche en  
droit public

L'ACCEPTABILITÉ  
ET LE DROIT PUBLIC

EN PRÉSENCE DE NICOLE BELLOUBET

19 novembre  
2021

A PARTIR DE 8H

AMPHII 300

# PROGRAMME

8h30 : Accueil café – contrôle du pass sanitaire

9h : Propos d'accueil

- **M. Laurent BORDES**, Président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (*à confirmer*)
- **Mme. Marion HUMBERT**, **MM. Florent LACARRÈRE** et **Maverick MARTINS**, membres du comité organisateur.

9h10 : **PROPOS INTRODUCTIFS**

- Par **Madame le Professeur Nicole BELLOUBET**, ancienne Garde des sceaux.

9h45-10h30 : **TABLE RONDE LIMINAIRE :**

## **L'inacceptabilité intrinsèque du droit public ?**

*Sous la présidence de M. Jean-Victor MAUBLANC, Maître de conférences en droit public à l'Université de Poitiers.*

- **M. Romain ROUTIER**, doctorant en droit public, UMR 6031 TREE, « *L'acceptabilité de la puissance publique – Étude sur la reconstruction d'un mythe* ».
- **M. Maverick MARTINS**, doctorant en droit public, IE2IA, UMR 7318 DICE, « *Crise de l'acceptabilité du droit, crise de la démocratie représentative : l'œuf ou la poule ?* ».

## **PAUSE CAFÉ**

---

10h55-12h : **TABLE RONDE :**

## **L'acceptabilité et la norme en droit public**

*Sous la présidence de Maître Laure ROMAZZOTI, Docteur en droit, Avocat au barreau de Pau.*

- **Mme Marion HUMBERT**, doctorante en droit public, UMR 6031 TREE, « *L'acceptabilité par les Etats membres de la politique migratoire de l'Union européenne* ».
- **Mme Juliette BARBIER**, doctorante en droit public, UMR 6031 TREE, « *L'acceptabilité et le logement : l'exemple des Gens du voyage* ».

## **PAUSE DÉJEUNER**

---

14h-15h05 : **TABLE RONDE :**

## **L'acceptabilité et le contentieux en droit public.**

*Sous la présidence de Mme Stéphanie DOUTEAUD, Maîtresse de conférences en droit public à l'Université du Littoral Côte d'Opale*

- **M. Franck LAMAS**, doctorant en droit public, IFTJ, « *Acceptabilité et modes alternatifs de règlement des litiges* ».
- **M. Baptiste PARDEILHAN**, doctorant en droit public, IE2IA, UMR 7318 DICE, « *Acceptabilité et oralité dans le procès administratif* ».
- **M. Nicolas AUJARD**, doctorant en droit public, IE2IA, UMR 7318 DICE, « *L'acceptabilité des censures à effet intégralement différé du Conseil constitutionnel* ».
- **Mme Noémie VERON**, doctorante en droit public, IE2IA, UMR 7318 DICE, « *Faire accepter l'inacceptable : Comment contrôler l'État secret ? - Regards sur l'acceptabilité des contrôles sur les services de renseignement* ».

## **PAUSE CAFÉ**

---

15h30-16h20 : **TABLE RONDE :**

## **La pérennité de l'acceptabilité en droit public**

*Sous la présidence de Mme Camille DROUILLER, Maître de conférences en droit privé, UMR 6031 TREE, Université de Pau et des Pays de l'Adour*

- **M. Clément LACOMBE**, doctorant en droit public, UMR 6031 TREE, « *RSE et démocratie environnementale, vers un nouveau pacte social ?* ».
- **M. Florent LACARRÈRE**, doctorant en droit public, UMR 6031 TREE, « *L'évaluation du droit, un outil de pérennisation de l'acceptabilité ?* ».

16h30 : **PROPOS CONCLUSIFS**

- Par **Monsieur Dimitri LÖHRER**, Maître de conférences en droit public, IE2IA, UMR 7318 DICE, Université de Pau et des Pays de l'Adour.